

Le projet « Hor Yezhoù - Nôs Parlements - Les Bretons retrouvent leur langue »

Pour contrer la diminution du nombre de locuteurs des deux langues historiques de Bretagne, le breton et le gallo, Le projet « **Hor Yezhoù - Nôs Parlements - Les Bretons retrouvent leur langue** » se fixe pour but de faire recueillir par les plus jeunes générations auprès de leurs aînés locuteurs de naissance des *albums vocaux familiaux* constitués de témoignages audio ou vidéo, et de les rassembler, les valoriser et les mettre à disposition de tous, pour aboutir à une multiplication des apprentissages -individuels ou collectifs- du breton et du gallo. Comment ? Grâce à une campagne de communication à l'échelle régionale, incitant les locuteurs âgés à *confier* leurs voix et leurs accents aux générations qui les suivent.

Table des matières

Présentation.....	2
Les faits, la problématique.....	2
La situation actuelle.....	2
Les causes et les conséquences.....	3
L'évolution prévisible.....	4
Certaines données révèlent une opportunité, un levier favorable.....	5
La problématique.....	6
Finalités, objectifs.....	6
Origine de la proposition.....	7
Le cœur du projet.....	7
Description plus détaillée du projet.....	8
1. Création d'un mouvement d'empathie, campagne de communication (« convaincre »)	8
2. Recueil des témoignages (« recueillir »).....	9
3. Création des « albums de famille » (« partager »).....	9
4. Ressources techniques.....	9
5. Valorisation, enrichissement des albums de famille (« valoriser »).....	9
6. Aboutissement de la démarche (« apprendre »).....	10
Besoins financiers.....	10
Communication, suivi du projet.....	10
.....	11
Annexe 1 : Précisions sur la campagne de communication.....	12
Annexe 2 : Procédure de recueil des témoignages.....	13
Annexe 3 : Vers des outils linguistiques encore plus innovants et attractifs.....	14

Présentation

Pour qui s'intéresse aux langues de Bretagne et à leur avenir, ce dernier peut paraître bien sombre. Le nombre des locuteurs va mécaniquement, dans les prochaines années, décroître fortement avec la disparition des bretonnants et gallésants de naissance les plus âgés. De plus, le nombre de locuteurs formés par l'enseignement (scolaire et pour adultes) est aujourd'hui très faible par rapport à la population. Les locuteurs formés à la langue au sein de leur milieu familial sont encore moins nombreux.

Ce projet a été conçu pour tenter d'enrayer cet effondrement en proposant une approche et des solutions nouvelles pour stabiliser puis faire croître le nombre de locuteurs.

Il s'appuie sur la séquence suivante : « Convaincre, recueillir, partager, valoriser, apprendre ».

Les faits, la problématique

La situation actuelle¹

a) *Les locuteurs*

De nos jours, le nombre de locuteurs de la langue bretonne est tombé à un taux très faible. Selon le dernier sondage sur l'état de la langue, 5,5 % de la population interrogée² parle (assez bien ou très bien) le breton, soit 207 000 personnes. « C'est un chiffre relativement stable par rapport à la précédente enquête réalisée en 2007, **mais ça ne fait quand même pas beaucoup**³ » par rapport à la population de la Bretagne.

L'âge moyen des locuteurs bretons est de 70 ans. Près de 80 % des bretonnants actuels ont plus de soixante ans, et les 15-24 ans ne représentent que 3 % des bretonnants⁴. Ce taux est encore plus faible chez les 25-39 ans.

b) *La transmission*

D'après ce même sondage, la transmission de la langue se fait (s'est faite) :

- chez les 40 ans et plus, très largement par les ascendants
- chez les 25-39 ans, principalement par l'enseignement
- chez les 15-24 ans, presque exclusivement par l'enseignement (comme pour les moins de 15 ans)

c) *Les apprenants*

1 Les chiffres indiqués sont relatifs à la langue bretonne

2 Bretagne historique (5 départements)

3 Commentaire du journal Le Télégramme du 4 octobre 2018

4 Les formes des deux pyramides des âges sont en totale opposition...

Les *enfants* apprennent le breton très majoritairement à l'école, au collège et au lycée, au travers des trois filières bilingues désormais bien ancrées dans le paysage⁵, pour un total de 17024 élèves en 2016-2017 sur 420000 élèves scolarisés (environ 4%).

Les *adultes* apprennent essentiellement en :

- cours du soir : 3 237 personnes en 2016-2017
- stages courts : 1111 personnes en 2015-2016,
- stages longs : 346 personnes en formation professionnelle (6 mois ou 3 mois) en 2016-2017
- cours par correspondance : 234 en 2016-2017

Comme on le voit, le nombre de personnes apprenant le breton est extrêmement faible et ne représente que quelques pourcents de la population. Les chiffres sont analogues pour la langue galloise. On parle désormais de « seuil critique » et de « langues sérieusement en danger » pour le breton et le gallo, et la date de leur disparition totale est même parfois annoncée.

Les causes et les conséquences

Les raisons du déséquilibre entre générations sont bien identifiées, et tiennent principalement à la cessation de la transmission familiale de la langue, mise en œuvre depuis la Révolution mais qui a été accentuée au siècle dernier de façon violente et stigmatisante, et qui perdure du fait de la politique quasi constante de l'État et de l'Éducation nationale vis à vis des langues régionales de France.

D'autres causes ont pu être invoquées, comme des décisions « spontanées » venant des familles, mais il faut y voir davantage les conséquences de la politique de stigmatisation de la langue qu'une volonté délibérée et réfléchie d'abandon de la langue ancestrale par la population.

Le résultat est qu'aujourd'hui le nombre d'apprenants (et de locuteurs) de la langue bretonne est particulièrement faible au regard de ce qu'il a pu être avant la Première Guerre mondiale⁶. L'arrêt imposé de la transmission familiale a été dramatiquement efficace, ce qui s'est traduit par une quasi absence de révolte dans les familles et n'a pas été compensé par une exigence forte de transmission par l'enseignement. La répression linguistique se traduit désormais en Bretagne par un effondrement déjà visible⁷ et durable de la population des locuteurs⁸, mais également, ce qui est plus grave, des apprenants.

Par ailleurs, le taux des locuteurs actuels âgés de 25 à 39 ans est lui-même faible par rapport aux 15-25 ans ; cela questionne sur les raisons de la baisse de la pratique de la

5 Écoles immersives Diwan, créées à partir de 1977, filière bilingue publique, en 1982, privée en 1990

6 La moitié de la population de Basse-Bretagne ne connaissant alors que le breton et l'autre moitié étant bilingue breton-français

7 Par comparaison avec ce qui se passe au Pays de Galles par exemple

8 Du fait du vieillissement de la population

langue une fois passée la période d'apprentissage à l'école⁹. Il y a lieu de mettre en cause l'intensité de « l'ancrage dans la langue », renforcé pour un temps pendant la période d'apprentissage scolaire, mais peu entretenu par la suite.

En ce qui concerne les scolaires, les filières ne peuvent fournir un apprentissage qu'à un nombre limité d'élèves et ce, dans des parcours malmenés au gré des réformes scolaires, dans lesquels le breton, langue vivante en option, est bien souvent sacrifié au profit de matières jugées plus « utiles ». L'attitude des parents, influencés par les clichés traditionnels sur la moindre utilité de la langue bretonne au regard de langues plus « efficaces » contribue également à ce que ne soient formés scolairement au breton qu'un nombre très limité d'élèves.

L'évolution prévisible

Le vieillissement des plus âgés qui forment aujourd'hui le gros des locuteurs va, durant toute la décennie à venir, se concrétiser par la baisse constante de la population de connaisseurs du breton.

Pour les scolaires, au niveau des trois filières bilingues, il semble peu réaliste de s'attendre une augmentation forte et rapidement mise en place des capacités d'accueil dans les communes de résidence des parents, même en supposant que beaucoup plus de parents qu'aujourd'hui demandent à inscrire leurs enfants dans ces filières.

Pour les adultes, les mesures de formations longues pour chômeurs ou enseignants en conversion ne seront pas reconduites d'année en année.

Par ailleurs, le nombre des inscriptions en breton par les cours du soir n'est pas non plus susceptible de croître spontanément dans de fortes proportions. L'association DAO (Deskiñ d'an oadurien) annonce une ambition qui ne peut que paraître modeste¹⁰ au regard de la nécessité.

Remarquons par ailleurs que beaucoup de parents inscrivant leurs enfants en filière bilingue et souhaitant eux-mêmes se former afin de dialoguer avec leurs enfants, aimeraient disposer de moyens individuels d'apprentissage ne les contraignant pas à s'inscrire à des cours collectifs adultes qui empiètent sur le temps consacré à leur famille.

Malgré quelques signes spécifiques (intérêt pour le bilinguisme précoce par exemple), les raisons d'espérer un renouveau de la langue bretonne par un accroissement substantiel de ses locuteurs dans les prochaines années semblent bien minces.

Toutefois....

9 même si l'offre d'enseignement scolaire était plus étroite qu'aujourd'hui, à l'époque de la scolarisation des plus âgés d'entre eux

10 « Former chaque année 5000 nouveaux locuteurs adultes d'ici 15 ans »

Certaines données révèlent une opportunité, un levier favorable

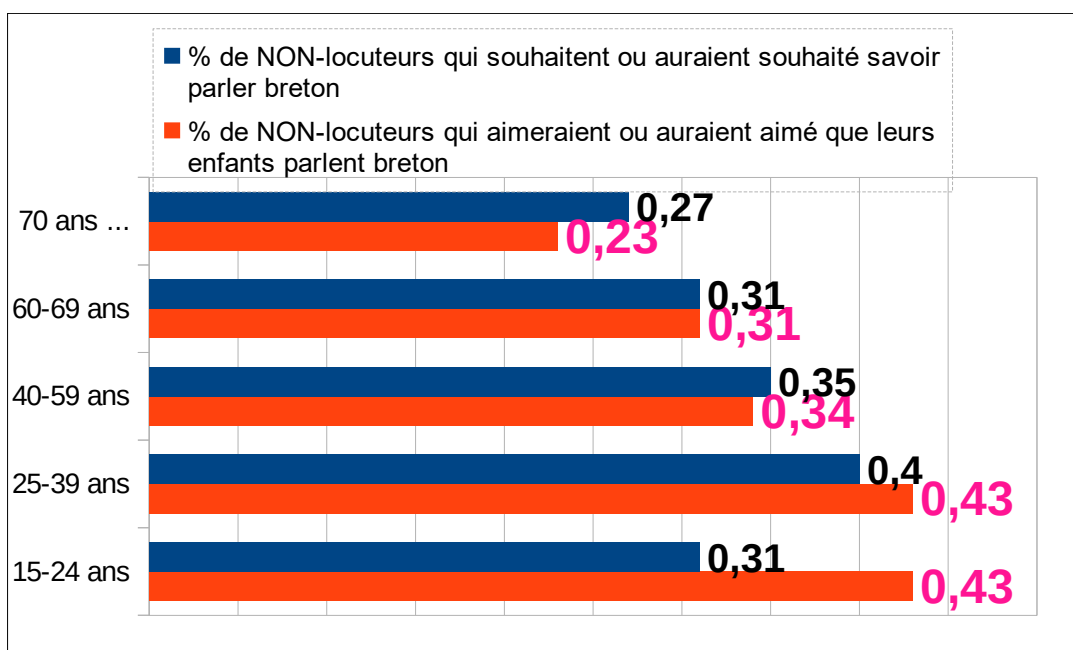
Malgré ces chiffres pessimistes, d'autres, également issus du sondage TMO¹¹, montrent que l'intérêt affiché pour le patrimoine immatériel breton et en particulier pour la langue bretonne est réel et même croissant dans la population, bretonnante comme non bretonnante.

En effet, **plus de 40% des Bretons souhaitent (ou auraient souhaité) pour eux-mêmes ou pour leurs enfants connaître et parler leur langue historique.**

Des marqueurs supplémentaires confirment la cote élevée de la langue dans le public, ce sont :

- l' « attachement à la langue » qui fait apparaître, en réponse à la question « pouvez-vous dire si vous êtes attaché ou pas au breton ou au gallo ? » un total de notes favorables nettement supérieur à celui des notes défavorables
- l' « adhésion à plus de langue », avec des souhaits clairement exprimés pour avoir plus d'émissions en breton et en gallo à la télévision et à la radio, de présence du breton en plus du français dans des services publics, de panneaux routiers bilingues et surtout, de plus d'enseignement du breton dans les écoles.

Pour préciser combien ce « désir de connaître la langue » exprimé par les non-locuteurs, que ce soit pour eux-mêmes ou pour leurs enfants, est fort, il faut regarder le diagramme suivant :



11 Sans doute en réponse à un souhait émis par Léna Louarn (OPLB) lors de la 2ème réunion du Conseil régional de Bretagne (mars 2012) : « (...) Il aurait fallu, puisqu'il s'agit d'amener plus de personnes à utiliser le breton, puisqu'il s'agit d'entraîner la population bretonne, il aurait fallu, pour que ce plan ait du sens, interroger, hors les acteurs sensibilisés de longue date, bien d'autres membres de la société afin de mesurer le degré de ce qu'ils sont prêts à engager pour leur langue et d'estimer, ainsi, l'impact réel et la légitimité de cette politique linguistique. »

Ainsi, dans la tranche d'âge 25-39 ans, 40 % des personnes qui ne parlent pas le breton en Bretagne souhaitent ou auraient souhaité *pour elles-mêmes* savoir le parler et donc l'avoir appris.

Toujours dans cette tranche d'âge, ainsi que chez les 15-24 ans, cette proportion s'élève à 43 % pour désigner les personnes non locutrices qui aimeraient ou auraient aimé que *leurs enfants* parlent breton.

La problématique

Le quotidien Ouest-France a bien résumé la situation décrite par le sondage TMO : « La langue bretonne, on l'aime mais on la parle peu¹² »

La problématique est donc la suivante : **pourquoi une telle popularité de la langue ne s'accompagne-t-elle pas d'un nombre plus élevé d'apprenants et de locuteurs ? Quelle est la cause de cet écart entre les paroles et les actes ?**

Finalités, objectifs

Le projet analyse cette problématique et décrit comment peuvent être mises en œuvre de nouvelles opportunités destinées à favoriser le passage à « l'acte d'apprentissage » de la langue, puis son usage quotidien avec en vue, *in fine*, la reprise de sa transmission familiale.

Il vise *toute* la population de la Bretagne.

Ses objectifs quantitatifs sont la mesure de la participation effective de la population aux deux grandes phases du projet :

D'ici à 5 ans (2025), au moins 500 000 familles bretonnes auront réalisé des témoignages vocaux de leurs aînés, bretonnants ou gallésants de naissance, et :

Au moins 100 000 bretons (non bretonnants) se seront engagés annuellement dans une formation à la langue bretonne ou à la langue galloise.

Le projet qui est ici décrit a été conçu pour les langues de Bretagne, afin que se multiplient les demandes pour son apprentissage et son usage. Il concerne la Région Bretagne et au-delà. **A ce titre, il doit être porté par une structure suffisamment motivée par sa réalisation et pouvant disposer des moyens de sa mise en œuvre.** Cependant, les grandes lignes de ce projet restent applicables à la sauvegarde d'autres

12 Ouest-France - Serge POIROT. Publié le 04/10/2018

« langues régionales minoritaires », et de ce fait, il peut être considéré comme un modèle applicable à d'autres langues en situation critique, dès lors que celles-ci peuvent se revendiquer d'une histoire et de racines culturelles et qu'elles comptent encore des locuteurs.

Origine de la proposition

Loeiza Alle, étudiante à Sciences Po Rennes

Jacki Pilon, secrétaire du Centre culturel breton de Lannion

Le cœur du projet

C'est donc en ayant en pensée cette urgence absolue et ce fort « désir de langue » tel qu'il est ressenti en Bretagne, contrastant avec le faible taux de la de la pratique de la langue, que l'on va bâtir le projet « Hor Yezhoù - Nôs Parlements » (« Nos langues »).

Sur ces bases, on propose d'entreprendre des actions de grande ampleur, touchant le maximum de personnes et le plus rapidement possible, destinées avant tout à protéger ce trésor que représente la langue historique et à renforcer les motivations en sa faveur. **Ces actions s'inscriront non en concurrence, mais en complément des offres d'apprentissage actuellement en place¹³. Elles ont pour vocation de les renforcer en ciblant cette partie de la population qui, bien que se déclarant intéressée par la langue, n'a pas la motivation suffisante pour passer à l'acte.**

L'idée de base est de **convaincre** toute personne habitant la Bretagne de s'investir dans la sauvegarde de ses langues historiques, en l'impliquant dans une « mission linguistique ». Cette mission peut se décrire ainsi : **se faire confier par les bretonnants ou gallésants âgés présents dans sa propre famille ou à proximité, l'enregistrement de leur parole et de leur accent.** Par voie de conséquence, ayant dans un premier temps contribué à préserver leurs langues, puis ayant approfondi leurs connaissances sur son histoire et ses infortunes, les participants auront à cœur de les faire renaître, en les apprenant puis en les pratiquant au quotidien, et ce d'autant plus qu'ils auront accès à des outils linguistiques et pédagogiques supplémentaires.

Il s'agit donc, dans un premier temps, de créer un mouvement d'empathie entre les jeunes générations, détentrices d'un savoir faire « technologique », mais ayant surtout un devoir moral vis à vis des anciens, et les générations plus âgées, détentrices de ce trésor patrimonial que représentent les langues historiques. Malgré les réticences et les résistances qui ne manqueront pas d'apparaître lors de cette entreprise, on estime néanmoins que l'enjeu, s'il est suffisamment bien expliqué, est de nature à inciter un très grand nombre de familles à contribuer au projet.

13 filières bilingues, immersion Diwan, cours pour adultes, Office Public de la Langue Bretonne, collectages ciblés... dont le caractère indispensable et bénéfique pour le maintien de la langue n'est pas remis en cause

Ce mouvement d'empathie s'appuie sur une *campagne de communication* explicative et incitative largement relayée. Il débouchera dans un deuxième temps sur une phase de *collectage massif* de la voix de nos aînés, réalisée grâce à des outils technologiques courants (smartphones), qui fourniront le matériau de base pour constituer des *albums vocaux familiaux*.

Ces albums seront d'abord écoutés et partagés entre les membres des familles participantes, puis échangés plus largement que dans le cercle familial pour être mis à disposition d'une très vaste communauté. De plus, ils seront enrichis par adjonction de traductions et de sous-titres.

Leur accès étant largement ouvert, ils pourront enfin servir de *matériel pédagogique* pour la deuxième phase du projet. Celle-ci consiste à susciter le maximum de passages à l'acte d'apprentissage, que ce soit dans un mode individuel (auto-apprentissage) ou dans un mode collectif. On pourra en effet choisir la meilleure façon d'utiliser cet abondant matériel pédagogique : individuelle, en des temps et des lieux choisis, ou bien collective, au sein d'un groupe se réunissant régulièrement. Dans tous les cas on aura à sa disposition, en toute liberté, l'accès à des documents sonores sélectionnés dans un territoire donné, un dialecte donné, une thématique donnée.

Les participants au projet bénéficieront également d'un soutien dans leurs efforts d'apprentissage, et un « *réseau des familles apprenantes* » permettra d'entretenir leurs motivations.

Ainsi donc, avec les appuis et soutiens nécessaires, le projet « Hor Yezhoù _ Nôs Parlements », misant sur les sentiments d'appartenance et d'identification à la Bretagne et à sa langue, et favorisant le recours à des techniques d'apprentissage nouvelles, aussi bien individuelles que collectives, entraînera un bien plus grand nombre qu'actuellement de non-bretonnants dans l'apprentissage de leurs langues historiques, puis dans son usage au quotidien, autorisant l'espoir, à terme, de la reprise de la transmission familiale.

Description plus détaillée du projet

Les éléments suivants sont nécessaires à la réalisation du projet (on trouvera en annexe des éléments supplémentaires) :

1. Création d'un mouvement d'empathie, campagne de communication (« convaincre »)

Il s'agit de constituer un argumentaire ad hoc et de mettre en œuvre une campagne de mobilisation de l'opinion sur la base de cet argumentaire. Il faut que le maximum de personnes en Bretagne soient sensibilisées au contexte historique du déclin des langues bretonnes, pour les appeler à réagir rapidement face à ce linguicide toujours en cours :

chacun, au terme de cette sensibilisation, doit se sentir concerné et ait envie de faire quelque chose pour réparer cette injustice.

2. Recueil des témoignages (« recueillir »)

Les témoignages, sous forme audio ou vidéo, seront recueillis par les plus jeunes auprès de leurs aînés locuteurs de naissance. Une procédure précisera la façon de réaliser ces vidéos dans de bonnes conditions, chacune représentant une courte conversation et ne nécessitant pas de montage. Ce type de co-réalisation entre plusieurs générations peut s'avérer extrêmement porteur et motivant, et conduire par la suite à une poursuite des relations et des réflexions autour de la langue.

3. Création des « albums de famille » (« partager »)

Au fur et à mesure de leur recueil, les témoignages sont utilisables collectivement et documentés. Cette phase du projet permet de mettre à disposition les *albums de famille* et de les faire partager d'abord dans un cadre familial, puis de plus en plus largement. Ces albums constituent la version de base du matériel pédagogique destiné d'une part aux bretonnants et gallésants de naissance souhaitant apprendre à lire le breton et le gallo - à leur rythme et en toute liberté - et d'autre part aux débutants en breton ou en gallo souhaitant se former l'oreille aux différents accents.

4. Ressources techniques

La conservation et la mise à disposition de ces témoignages nécessite des ressources informatiques pérennes et bien dimensionnées (serveurs, bases de données), tant durant la phase de collecte des documents que pendant leur mise à disposition et leur utilisation ultérieure (interrogations, sélections multi-critères, écoute, visualisation, etc.), ainsi que des ressources humaines (administration au sens large).

La plateforme de service, modulaire et duplicable, représente l'ossature technique du projet. Dans sa version minimale, elle met en œuvre des logiciels standards (système de gestion de base de données) et des capacités d'hébergement pour recueillir et gérer les documents envoyés par les familles. Elle est configurable pour recevoir des modules spécifiques supplémentaires et s'enrichit progressivement au fur et à mesure de son utilisation.

5. Valorisation, enrichissement des albums de famille (« valoriser »)

Au delà de cette première étape, le projet enrichira les documents constituant les *albums familiaux* en leur ajoutant des versions sous-titrées (en breton ou en gallo) et des versions avec traduction.

Enfin, l'ingénierie développée autour de ce projet devrait être valorisée au sein d'une structure entrepreneuriale. Le projet lui-même pourra être rendu exportable et réutilisable afin de servir à d'autres situations linguistiques que celle des seules langues de Bretagne.

6. Aboutissement de la démarche (« apprendre »)

Naturellement tout le matériel pédagogique constitué par le projet sera mis à la disposition des filières traditionnelles d'enseignement, mais il doit être bien perçu que la mise en place des *albums familiaux* sera le déclencheur de nouvelles et nombreuses démarches d'apprentissage en collectif (séances regroupant des apprenants adultes) ou individuel (auto-apprentissage).

On aura d'autant plus recours à la pratique individuelle de l'apprentissage de la langue que des outils supplémentaires destinés au travail personnel auront été développés et seront rendus disponibles.

Besoins financiers

Les postes indiqués ci-dessous n'ont pas été évalués financièrement. Leur coût dépend des possibilités d'utilisation d'infrastructures ou de méthodologies existantes (plateforme informatique, campagne d'opinion).

Voici les différents postes :

- la gestion du projet
- la conception de la campagne d'opinion et son lancement¹⁴
- Le choix, la fourniture et la mise en place de l'infrastructure technique de base
- la constitution du site web du projet et de la lettre d'information, la mise en place de la procédure de recueil et du formulaire de collecte des méta-données
- le développement des outils linguistiques numériques supplémentaires (sous-titrage, traduction, etc.).

Communication, suivi du projet

Une structure d'accompagnement du projet (site web, lettre d'information) sera mise en place. Son but sera de maintenir et de renforcer les motivations des nouveaux apprenants, en leur permettant d'échanger, de signaler leurs progrès ou leurs découvertes par rapport à la langue.

Il est indispensable en effet que le projet entretienne des échanges avec ses participants. En particulier des statistiques seront régulièrement affichées sur le site web du projet et diffusées grâce à une lettre d'information. Les progrès linguistiques des participants seront valorisés par l'intermédiaire de forums et de tous moyens destinés à animer la communauté d'utilisateurs.

¹⁴ Regarder à titre de référence le budget des dernières campagnes en faveur de la langue bretonne du Conseil régional. 10/9/2019. « La vingtième campagne annuelle de promotion en faveur des cours de breton pour adultes est lancée. Près de 25 000 affiches, dépliants et flyers vont être distribués dans 260 communes des cinq départements historiques de la Bretagne », a indiqué ce mardi 10 septembre l'Office public de la langue bretonne (OPLB), lors d'une conférence de presse organisée dans les nouveaux locaux de la Sked de Brest, la maison de la langue et de la culture bretonne. Voir aussi la campagne #EmojBZH

Enfin, l'ingénierie développée autour de ce projet devrait être valorisée au sein d'une structure entrepreneuriale. Le projet lui-même pourra être rendu « exportable » et réutilisable afin de servir à d'autres situations linguistiques que celle des seules langues de Bretagne.



Annexe 1 : Précisions sur la campagne de communication

La campagne de communication sera conduite au niveau le plus large (Région Bretagne par exemple), et présentera un argumentaire destiné à motiver et à emporter la conviction des futurs participants, d'abord sur l'intérêt de la collecte des témoignages, ensuite sur l'envie subséquente de se mettre à apprendre leurs langues. La constitution de cet argumentaire utilisera notamment les réponses à un questionnaire destiné à un panel de jeunes non bretonnants ni gallésants, qui permettra de cerner plus finement l'état actuel des « non motivations pour la langue » que les enquêtes traditionnelles, afin d'y apporter les éléments de réponse appropriés.

Cette campagne de communication comprendra deux niveaux :

- le premier niveau utilisera tout média, internet, presse écrite, radio, mailing direct ou relayé, distribution de prospectus, voire bouche à oreille, pour transmettre un message *percutant et succinct*, présentant l'essentiel de la problématique et incitant le destinataire à compléter l'information de ce premier message. En effet, ce dernier ne peut suffire à décrire la totalité de l'opération pour laquelle le destinataire est sollicité, il faut donc lui proposer de consulter :
- le deuxième niveau d'information, accessible au travers d'un site web (le site web du projet, à créer). On y trouvera une description générale du projet et surtout un argumentaire plus complet que le message initial, destiné à obtenir la coopération de la personne qui consulte le site. Au terme de sa consultation, celle-ci est invitée à prendre connaissance de la *procédure de recueil de témoignages* et à s'enregistrer pour recevoir la lettre d'information du projet (à créer).

Tous ces éléments (premier message, site web du projet, argumentaire, procédure de recueil, lettre d'information), sont à créer et le cas échéant à animer, dans le cadre de ce projet.

Annexe 2 : Procédure de recueil des témoignages

Cette procédure précise la façon de réaliser les enregistrements dans de bonnes conditions, chaque vidéo recueillant une courte conversation et ne nécessitant pas de montage. La plupart des jeunes possèdent un smartphone, ou peuvent en trouver un dans leur famille et de ce fait le recueil de témoignages n'est pas limité par l'état de la technique.

L'existence d'un lien a priori entre le locuteur et la personne qui l'enregistre est évidemment très souhaitable, et la motivation pour participer à ce projet sera certainement renforcée si l'un et l'autre appartiennent à la même famille ou sont amis : le lien intergénérationnel, si malmené il y a quelques décennies dans la transmission de les langues bretonnes, peut jouer ici dans le bon sens : on imagine mal un aîné se soustrayant à la demande de ses petits enfants d'apporter une contribution à la conservation de la langue *et de lui confier son témoignage pour aider à la sauvegarde de sa langue*. Inversement, on peut anticiper la fierté de petits-enfants (locuteurs en breton ou gallo ou non) ayant réussi à faire passer à la postérité « leur » interview d'un grand-père ou d'une grand-mère en breton ou en gallo. Ce type de co-réalisation entre plusieurs générations peut s'avérer extrêmement porteur et motivant, et conduire par la suite à une poursuite des relations et des réflexions « autour de la langue ».

La réalisation du témoignage doit être laissée très libre et entraîner le moins de contraintes possibles pour le locuteur et son collecteur ; la forme peut être celle d'une interview classique conduite par le plus jeune dans la langue de son choix (français, breton ou gallo) avec des réponses en breton ou gallo par son aîné (bilingue), les deux s'étant préalablement mis d'accord sur les grandes lignes du contenu, ou même celle, plus simple, d'un récit ininterrompu par le locuteur (sans questionnement) .

Pour conserver la spontanéité de l'expression, on demandera à ceux des locuteurs sachant lire le breton ou le gallo, de ne pas recourir à la lecture et de se contenter éventuellement de suivre quelques notes rédigées en français. De même on limitera la durée de l'enregistrement à quelques minutes.

Les témoignages recueillis resteront dans le champ du langage parlé et seront des contributions originales¹⁵ : sauf exception, il ne s'agit pas ici de recueillir des chansons ni des déclamations de textes littéraires existants.

Il sera demandé aux participants de fournir avec le fichier résultant de l'enregistrement, un descriptif donnant des détails sur les conditions de réalisation de celui-ci (entre autres : noms, âges et qualités des intervenants, lieu de naissance du locuteur, etc.), ces éléments pouvant ou non être rendus publics ou anonymisés (code d'accès) selon les desiderata du collecteur et du locuteur, ainsi que des indications de contenu (mots clés).

L'enregistrement (fichier vidéo) sera téléversé sur une plateforme de type YouTube en mode "Non répertorié" sur un compte appartenant à la famille recueillant le témoignage. Le lien internet de la vidéo, ainsi que les éléments descriptifs associés seront transmis aux responsables du projet grâce à un formulaire en ligne.

15 Ce point reste à préciser. Il est mentionné pour rappeler que peut se poser la question de la propriété intellectuelle.

Annexe 3 : Vers des outils linguistiques encore plus innovants et attractifs

Dès lors que ce projet veut renforcer les motivations à apprendre les langues de Bretagne et cherche à augmenter le nombre de leurs locuteurs, on doit évoquer les évolutions qui se dessinent en la matière avec, en particulier l'apparition d'applications informatiques dédiées à l'apprentissage privé, hors des circuits traditionnels de formation.

Ces applications font partie des *assistants numériques*¹⁶ dont certains sont spécialisés dans l'apprentissage des langues¹⁷. Elles peuvent être perçues comme de véritables présences familières dans la sphère domestique ou personnelle, et sont utilisables au rythme et dans les conditions de lieu et de temps choisis par l'utilisateur. Leurs possibilités interactives en font des instructeurs vocaux, des répéteurs et des lecteurs inlassables, mais aussi des correcteurs de prononciation ou encore des fournisseurs de renseignements, dans la langue de son choix.

Il est certain qu'à motivation égale, le recours à ce type d'(auto)-formation sera privilégié par un adulte dans la vie active, même si les conditions de l'enseignement traditionnel conservent tout leur intérêt dans de nombreux cas.

Dans la mesure du possible, le projet Hor Yezhoù cherchera à tirer profit de ces nouvelles technologies d'enseignement, auxquelles il pourra contribuer en apportant le corpus oral¹⁸ rassemblé lors de la phase de constitution des albums vocaux familiaux.

Ainsi, pour étendre les acquis du projet, on dotera, dès que cela sera possible, la plateforme technique des fonctionnalités lui permettant de répondre aux requêtes d'un *assistant numérique*, par exemple pour gérer une session d'apprentissage du breton (« reprenons la leçon en cours »), ou encore pour placer l'apprenant dans un environnement sonore dans la langue de son choix (« aujourd'hui, parle-moi en breton »). On pourra même envisager de faciliter l'accès vocal et sonore à l'ensemble de la littérature bretonne numérisée et à toutes les collections d'archives sonores déjà constituées.

16 Comme Siri, Alexa, Google Home, Cortana, Bixby...

17 Voir par exemple Busuu, Duolingo, Memrise ou Babbel...

18 Speech corpus, cf. https://en.wikipedia.org/wiki/Speech_corpus : base de données de fichiers audio de parole et de transcriptions de texte.